

Cabinet de la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM

Avocats au Barreau de Chartres, demeurant dite ville

47, rue Alexandre-Ribot - Tél. 02 37 28 30 05

Vente aux enchères publiques

au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience
des criées de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Chartres,
situé 3, rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES

le JEUDI 1^{er} OCTOBRE 2020 à 14 HEURES

UNE MAISON D'HABITATION

située 69, rue Grande à ROMILLY
28220 CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES comprenant :



Au rez-de-chaussée :

- Entrée (5,40 m²), sol recouvert de tommettes anciennes, plinthes carrelées, murs et plafond peints, un tableau de fusibles, un miroir mural encastré.
- Cuisine / Salon (19,95 m² et 24,45 m²), sol recouvert de tommettes anciennes, murs peints, plafond recouvert de toile de verre peinte, cuisine équipée de meubles en bois stratifié, un plan de travail en bois stratifié, un évier à un bac, un comptoir en bois stratifié avec plaque de cuisson gaz 4 feux. Deux radiateurs de chauffage central. Une cheminée en briques avec insert. Deux portes fenêtres en PVC avec volets extérieurs en PVC. Une porte fenêtre en aluminium deux panneaux coulissants avec store extérieur électrique.
- Une chambre (9,45 m²), sol recouvert d'un parquet en bois stratifié, plinthes en bois peint, murs et plafond peints, un placard à triple panneaux coulissants, un radiateur de chauffage central, une fenêtre en PVC à deux battants.
- Salle d'eau (2,65 m²), sol et murs carrelés, plafond peint, une cuvette de WC, un lavabo sur placard en bois stratifié, une cabine de douche à une porte vitrée opaque, un radiateur de chauffage central, une fenêtre en PVC à deux battants avec carreaux opaques.

A l'étage : palier (1,55 m²), accès par un escalier sans rampe avec marche et rambarde en bois verni, sol recouvert d'un revêtement plastifié de type « linoléum », murs et plafond peints, un radiateur de chauffage central. Une fenêtre en PVC à deux battants.

- Deux chambres (respectivement de 7,5 m² et 9,7 m²), dans chaque chambre : sol recouvert d'un revêtement plastifié de type « linoléum », murs et plafond peints. Un radiateur de chauffage central. Une fenêtre de toit de type « Velux ». Une petite fenêtre à un battant en bois verni dans une des chambres. Salle de bains (3,90 m²), sol carrelés, murs pour partie carrelés et pour autre partie peints, sous pentes peintes, une baignoire avec tablier carrelé, un lavabo en émail sur placard en bois stratifié, un radiateur de chauffage central. Une fenêtre de toit de type « Velux ».

- Toilettes (0,45 m²), sol carrelé, murs et plafond peints. Une cuvette de WC, une aération.

Surface totale Loi Carrez ; 85 m²

A l'extérieur :

- Garage (16,90 m² dont la fonction l'exclut de la loi Carrez), sol béton, murs recouverts de bois, porte en métal.
- Abris de jardin (9,20 m² dont la fonction l'exclut de la loi Carrez), sol terre battue, murs recouverts de panneaux en fibro-ciment.
- Terrain clôturé par un mur et une grille métallique côté rue et sur l'arrière par un mur en panneau de béton.
- Un portail à deux battants en métal peint et un portillon.

Le tout cadastré section 318 AC n° 181 d'une contenance de 06a 66ca.

Cet immeuble est occupé mais libre de location.

La visite sera réalisée par la **SCP d'ARAQUY et SOUSAN**, Huissiers de justice associés à CHARTRES (28)
6, rue Danièle Casanova, **LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020 DE 14H00 A 15H00.**

Les frais étant supportés par l'acquéreur en sus du prix principal de vente. Les personnes intéressées devront remettre à leur Avocat avant l'adjudication : un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA d'un montant de 3.000 €, un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA à titre de provision sur les frais préalables de vente et aux frais postérieurs d'un montant de 9.000 €, constatant leur solvabilité, une attestation de la banque indiquant l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds, un extrait de leur acte de naissance ayant moins de 6 mois de date ainsi qu'une pièce d'identité (éventuellement livret de famille ou photocopie certifiée conforme) avec pour la personne née à l'étranger mention des noms et prénoms de ses parents et pour les sociétés, un extrait Kbis (justificatif de sa dénomination et de son numéro de SIREN). Et une attestation sur l'honneur datée et signée par le ou les enchérisseurs indiquant qu'il ne fait pas ou qu'ils ne font pas l'objet d'une interdiction d'enchérir ou encore que l'acquisition du bien saisi est pour une occupation personnelle étant ajouté que pour une Société Civile Immobilière (SCI) ou une Société en Nom Collectif (SNC) cette attestation doit en outre comporter pour ses associés et mandataires sociaux l'ensemble des éléments prévus pour les personnes physiques et morales. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARTRES soit 3, rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES où il a été déposé le 14 août 2019 ainsi qu'au Cabinet de la **SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM.**

MISE A PRIX :
25.000 €

Fait à Chartres, 27 juillet 2020.

Signé : **Mathieu KARM.**

Pour tous autres renseignements, s'adresser :

1°) à la **SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM**, Avocats au Barreau de Chartres, dont le cabinet est situé 47, rue Alexandre-Ribot, 28000 CHARTRES, tél. 02 37 28 30 05.

2°) au **Greffe du Tribunal Judiciaire de Chartres**, 3, rue Saint-Jacques où le cahier des conditions de vente est déposé, tél. 02 37 18 72 56.

3°) sur Internet : www.ordredesavocats-chartres.com